

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 7 mars 2014 modifiant l'arrêté du 25 juin 2010 relatif à la nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Haute-Normandie

NOR : AFSZ1430224A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D. 1432-15 à D. 1432-17 ;

Vu le décret n° 2012-1286 du 22 novembre 2012 relatif aux conseils de surveillance des agences régionales de santé, notamment son article 3 ;

Vu l'arrêté du 25 juin 2010 relatif à la nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Haute-Normandie, modifié en dernier lieu par l'arrêté du 11 octobre 2013,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Haute-Normandie :

1. Au titre du *b* du 2^o de l'article D. 1432-15 du code de la santé publique en qualité de membre des conseils ou conseils d'administration des organismes locaux d'assurance maladie : Mme Aline LOUISY LOUIS, titulaire, en remplacement de M. Georges TEXIER, et M. André BLAVIER, suppléant, en remplacement de Mme Catherine DUCLOS, désignés par la Confédération générale des petites et moyennes entreprises.

2. Au titre des personnalités qualifiées : M. Bernard DEBRAS, en remplacement de M. Patrick LE CALVEZ.

Article 2

Le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* des ministères chargés des affaires sociales.

Fait le 7 mars 2014.

MARISOL TOURAINE